

23 JUIN 2004

RÉGIE DE L'ÉNERGIE
MONTRÉAL

REGROUPEMENT POUR LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES

Montréal, le 23 juin 2004

Régie de l'énergie
800 Place Victoria
2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec)
H4Z 1A2

À l'attention de Me Véronique Dubois

Objet : Dossier R-3525-2004,**Demande d'approbation, par Hydro-Québec,
d'un critère non monétaire relié au développement durable
Demande d'intervention du Regroupement pour la
responsabilité sociale des entreprises (RRSE)**

Cher maître,

Suite à la décision procédurale D-2004-118, et conformément à celle-ci, vous trouverez ci-joint la demande d'intervention du RRSE dans ce dossier.

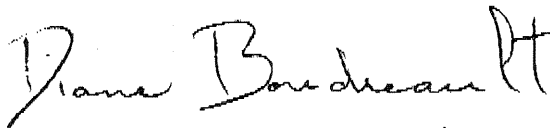
Nous joignons également à la présente un budget prévisionnel. Nous soulignons toutefois que nous sommes présentement en discussion avec le représentant du RNCREQ afin de déposer une preuve commune par le biais du Centre Hélios.

De plus, s'il s'avère que nous sommes en mesure de confirmer que nos objectifs et conclusions ne sont aucunement contradictoires, et tout nous porte à le croire pour le moment, nous aimerions partager les services de Me Sicard avec le RNCREQ. Nous croyons que le partage d'un procureur si nos buts et moyens s'avèrent complémentaires et non contradictoires, et si la Régie nous le permet, aura une incidence à la baisse importante sur nos frais et permettra un travail plus en profondeur de la part du procureur.

Nous tenons toutefois à souligner dès a présent qu'il est de notre intention de produire notre propre mémoire et nos propres conclusions de fait, et pour ce faire nous devons bénéficier des services de notre propre analyste.

Me Sicard étant absente jusqu'au 27 juin nous serons sans doute en mesure, peu après son retour, de vous confirmer l'étendue de l'association que nous tentons d'établir avec le RNCREQ.

Espérant le tout conforme, si de plus amples renseignements vous étaient requis n'hésitez pas à contacter la soussignée. Veuillez agréer, cher maître, nos salutations distinguées.



Diane Boudreault, coordonnatrice
Regroupement pour la responsabilité sociale des entreprises

p.j.

c.c. Me Eric Fraser (H.Q.) fraser.eric@hydro.qc.ca